

## Entente de service avec le membre de bidchance.com

**Partie A :**

**Partie B : bidchance.com**

Après la négociation amicale, la partie A et la partie B arrivent à l'entente suivante en matière des services de membre de bidchance.com :

Article I. La partie A devient le membre de bidchance.com, la partie B, selon la procédure d'inscription et de demande définie par la partie B.

Article II. La partie A choisit d'être membre \_\_\_\_\_ de la partie B,  
Durée de service : \_\_\_\_\_, pour une somme totale (nombre écrit en grande forme de caractère chinois) de \_\_\_\_\_.

Article III. La partie B fournit les services correspondants à la catégorie choisie par la partie A (pour la liste détaillée des services, voir l'annexe).

Article IV. A la signature de l'entente, la partie A fournit à la partie B les documents d'entreprise et de services et produits nécessaires et garantit l'authenticité des documents ou des informations fournies. Après avoir reçu les documents fournis par la partie A, la partie B fournit les services de membre correspondants dans la durée prescrite par l'entente. La partie A n'assume aucune responsabilité si la publication ou l'utilisation des documents qui sont fournis par la partie A et qui sont contradictoires aux faits empiètent sur les droits d'un tiers.

Article V. Après avoir reçu le service, la partie A doit le confirmer auprès de la partie B par écrit ou téléphone ou faire à la partie B une objection par écrit ou téléphone en 3 jours après le paiement. Ce qui n'a pas fait d'objection par écrit ou téléphone dans ce délai est considéré comme celui qui accepte le service de la partie B à partir de la fourniture de service par la partie B.

Article VI. Le service fourni par la partie B est juste pour l'utilisation par la partie A. Sans approbation écrite, la partie A ne doit pas céder les informations ou les données des services de membre à n'importe quel tiers ou vendre, fournir ni offrir directement le contenu concerné comme une partie ou la totalité de produit commercial. Sinon, la partie B a le droit d'arrêter unilatéralement le service.

Article VII. Service après-vente : la partie B fournit le service de téléphone rouge à la partie A pour fournir la consultation en matière des services de membre de la partie A.

Article VIII. Moyen de paiement : la partie A promet de transférer la somme concernée de l'entente au compte de la partie B en 2 jours ouvrables après la signature de la présente entente.

Nom de compte :

Banque d'ouverture de compte : succursale Zizhu de Pékin, China Minsheng Banking Corp., Ltd.

Compte bancaire : 0120014170022467

Article IX. Explication de modification : la partie B possède le droit d'interprétation finale des services de membre et des modifications. La partie B doit informer à temps la partie B de la modification générale du système de membres et des services concernés dans le délai de service par courriel ou courrier et garantit que le domaine de service et les droits de la partie B ne subissent aucun dommage.

Article X. Responsabilité de défaillance : si la défaillance d'une partie cause des dommages économiques à l'autre partie, il lui faut rembourser selon la présente entente et les prescriptions de *la loi du contrat de la République populaire de Chine*.

Article XI. Exemption de responsabilité : les deux parties n'assument pas la responsabilité de défaillance pour les pertes causées par la force majeure. La détermination de la force majeure se fait selon les prescriptions des lois concernées.

Article XII. Résolution de conflit : les lois de la République populaire de Chine s'appliquent à toutes les affaires de la présente entente. Pour les conflits causés par ou concernant la présente entente, il faut les soumettre au Comité d'arbitrage de Pékin pour l'arbitrage. La sentence arbitrale est finale et a la force de placage sur toutes les deux parties.

Article XIII. Les deux parties résolvent les affaires qui ne sont pas mentionnées ci-inclus par la négociation amicale et les vérifient au moyen de l'entente supplémentaire, l'annexe de la présente entente et l'entente supplémentaire ont le même effet législatif que la présente entente.

Article XIV. La présente entente entre en vigueur à partir du \_\_ (jour) \_\_ (mois) \_\_ (année) jusqu'au \_\_ (jour) \_\_ (mois) \_\_ (année).

Article XV. La présente entente existant en deux exemplaires, la partie A et la partie B en possèdent un respectivement.

Article XVI. La télécopie de la présente entente sera valable après l'estampillage.

**Partie A :**

**Partie B : bidchance.com**

Tél : (86) 10 59 36 78 00

Fax : (86) 10 59 36 79 99

Représentation de la partie A :

Représentant de la partie B

Jour mois année

Jour mois année

## Liste de services de membre de bidchance.com

Articles de service		Droits de membre			
		Membre régulier	Membre supérieur	Membre VIP	Membre VIP platine
		3800	6800	15800	28800
Informations de projets	Projets VIP exclusives			●	●
	Projets à construire et en construction (pour référence)		●	●	●
	Info d'achats	●	●	●	●
	Avis d'appel d'offres	●	●	●	●
	Préavis d'appel d'offres	●	●	●	●
	Avis de modification	●	●	●	●
	Résultat d'adjudication	●	●	●	●
Services spécifiques	Rapport sectoriel				●
	Service « face à face »			●	●
	Rappel par texto			●	●
	Consultation de projets privilégiée		Nombre de fois : 10	Nombre de fois : 15	Nombre de fois : 20
	Recommandation de projets à construire et en construction			●	●
	Achat des cahiers des charges pour le membre (Pékin seulement)		Nombre de fois : 5	Nombre de fois : 10	Nombre de fois : 20
	Téléchargement des documents d'appel d'offres		●	●	●
	Consultation des lois d'appel d'offre et de soumission		●	●	●
	Centres d'intérêt sur mesure	●	●	●	●
	Rappel par courriel	●	●	●	●
Favoris	●	●	●	●	
Services d'authentification	Authentification de bidchance.com	●	●	●	●
	Recommandation de membre authentifié	●	●	●	●

	Certificat d'authentification	Gratuit pour la version électronique, 200 yuans pour la version en papier	Gratuit pour la version électronique et celle en papier	Gratuit pour la version électronique et celle en papier	Gratuit pour la version électronique et celle en papier
Recommandation de fournisseurs excellents	Recommandation hors ligne			●	●
	Recommandation d'expositions et de conférences		●	●	●
	Salle d'exposition d'entreprise		1 mois	3 mois	6 mois
Services de promotion	Construction de site web selon les mises en page				●
	bannière de publicité sur la page de chaîne			Un mois/partagé	3 mois/partagé
	Publicité d'image sur la page de chaîne		Un mois/partagé		12 mois/partagé
	Interview exclusif d'entreprise		1	2	3
	Exposition d'adjudication		1	2	3
	Publicité de mot-dé		Un mois	3 mois	6 mois
Bases de données	Consultation de la base de données de maîtres d'ouvrage			●	●
	Consultation de la base de données d'agences d'appel d'offres			●	●
	Consultation de la base de données du centre d'achats du gouvernement			●	●
	Consultation de la base de données du centre des échanges des travaux			●	●
	Adhésion au <i>Registre des fournisseurs de bidchance.com</i>	●	●	●	●
Services	Développement de projet		●	●	●
	Informations sectorielles	●	●	●	●

d'informations	Informations d'expositions et de conférences	●	●	●	●
Publication d'informations	Publication de l'information d'offre	●	●	●	●
	Publication de l'information de demande	●	●	●	●
	Publication de l'information commerciale	●	●	●	●